

Commune du Rhône - 69

DOMMARTIN



PLAN LOCAL D'URBANISME



5 – LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

<p>Révision prescrite le : Arrêtée le : Approuvée le :</p> <p>Exécutoire à compter du:</p>	<p>2 Septembre 2004 5 Mai 2007 15 Février 2008</p>
<p>Modification n°1 approuvée le :</p>	<p>20 Février 2012</p>



1 – Emplacements réservés pour la voirie

N°	Désignation	Largeur ou emprise estimée	Bénéficiaire
V 1	Elargissement du carrefour, rues des Humberts et En Cordineau. Parcelle n°56.	168 m ²	Commune
V 2	Supprimé		
V 3	Pour élargissement et carrefour route de Dardilly. Parcelle n°51.	230 m ²	Commune

Les emprises données pour l'élargissement d'une voie ancienne ou pour une voie nouvelle sont mesurée à l'axe et correspondent à la largeur de la plate-forme. Elles ne tiennent pas compte des largeurs de talus, murs de soutènement et fossés éventuels ainsi que les surfaces de terrains susceptibles d'être nécessaires à la réalisation des projets en cause.

2 - Emplacements réservés pour les équipements publics

N°	Désignation	Superficie estimée	Bénéficiaire
R 1	Extension de la base loisirs de Maligny – Emprise de l'Étang. Parcelle n°2	4 955 m ²	Commune
R 2	Bassin de rétention - parcelle n°119 – zone AU des Humberts	4 094 m ²	Commune
R 3	Création d'un espace public à l'angle rue du bourg et allée de la Pastorale.	1 211 m ²	Commune
R 4	Parking pour la gare. Parcelles n°38, 39, 40, 41, 42 Le long du CR n°20	2 803 m ²	C.C.P.A.